

Lundi, le 14 septembre 2015

2015-09-14

Séance d'ajournement du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le lundi, quatorze septembre deux mille quinze (14-09-15) à dix-neuf heures trente au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Claude Dupont
Siège N° 2 = Claude St-Cyr
Siège N° 3 = Adrien Gagnon
Siège N° 4 = Claude Blain
Siège N° 5 = Paul Chaperon
Siège N° 6 = Stéphane Poirier

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

- 1° Ordre du jour (suite) ;
- 2° Disponibilité - budget voirie ;
- 3° Personne ressource à l'accueil - demandé par CLD des Sources ;
- 4° Plainte d'un citoyen ;
- 5° Fuite d'eau - Chalet des Loisirs ;
- 6° Trou dans l'entrée de la cour d'école - fossé entre l'église et l'école ;
- 7° Programmation Tech - Mandat pour le Plan d'intervention ;
- 8° Invitation - Formation Agir efficacement sur les déterminants de la persévérance scolaire et de la réussite éducative ;
- 9° Avis de motion - modification d'un règlement ;
- 10° Varia ;

ORDRE DU JOUR (SUITE)

DISPONIBILITÉ - BUDGET DE VOIRIE

Les employés de voirie ont informé les membres du conseil qu'ils auraient besoin de pneus pour le camion Silverado et pour le tracteur. Après vérification, les membres du conseil ont autorisé l'achat de pneus pour le camion Silverado.

PERSONNE RESSOURCES À L'ACCUEIL

201509-157

Il est proposé par le conseiller Paul Chaperon
appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE la Municipalité de Saint-Adrien mandate la conseiller Stéphane Poirier à titre de personne-ressource dédiée à l'accueil auprès des nouvelles entreprises qui s'installeront sur notre territoire et le conseiller Claude Dupont à titre de substitut.

Adoptée

PLAINTÉ D'UN CITOYEN

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une plainte concernant le bruit provenant de l'entreprise de Monsieur Marc Nadeau ;

201509-158

POUR CE MOTIF, il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier
appuyé par le conseiller Paul Chaperon

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

QUE les membres du conseil autorisent l'officier municipal, Monsieur Luc Lefrançois à envoyer une lettre enregistrée à Monsieur Marc Nadeau et une copie conforme au plaignant pour lui faire part de la plainte reçue et des conditions à respecter.

Adoptée

FUITE D'EAU CHALET DES LOISIRS

Dany Guillemette a informé les membres du conseil de la fuite d'eau au Chalet des Loisirs. Les employés de voirie ont fermé la valve qui alimente au puit de surface.

TROU DANS L'ENTRÉE DE LA COUR D'ÉCOLE FOSSÉ ENTRE L'ÉGLISE ET L'ÉCOLE

Dany Guillemette a informé les membres du conseil des problèmes dans la l'entrée de la cour d'école. Une évaluation des coûts sera faite et une demande sera faite à l'Église pour le partage des coûts pour faire les travaux.

PROGRAMMATION DES TRAVAUX MODIFIÉE

MODIFICATION DE LA PROGRAMMATION DES TRAVAUX TAXE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTION DU QUÉBEC

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018* ;

ATTENDU QUE la municipalité a apporté les modifications nécessaires pour inclure les travaux de déphosphatation à la Priorité 1, les travaux d'études visant à améliorer la connaissances des infrastructures à la Priorité 2 ;

ATTENDU QUE la municipalité n'a aucune conduite d'égout à renouveler ;

201509-159

POUR CES MOTIF, il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier
appuyé par le conseiller Paul Chaperon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité inscrive les travaux de voirie en Priorité 4 pour compléter la programmation des travaux relatif au Programme de transfert de la taxe d'accise sur l'essence ;

QU'une copie de la programmation des travaux modifiés soit envoyée au Ministère des Affaires municipales et des Régions pour approbation ;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution ;

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

Adoptée

**PLAN D'INTERVENTION - TECH 2014-2018
MANDAT A LA FIRME IDEE-EAU**

201509-160

Il est proposé par le conseiller Claude St-Cyr
appuyé par le conseiller Claude Blain

ET il est résolu à l'unanimité des membres du conseil

QUE la Municipalité de Saint-Adrien mandate la Firme Idée-Eau Environnement à préparer un Plan d'intervention dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 relativement aux travaux de déphosphatation des étangs aérées pour un montant de 2 200 \$ plus taxes.

Adoptée

**INVITATION
FORMATION AGIR EFFICACEMENT SUR LES
DÉTERMINANTS DE LA PERSÉVÉRENCE SCOLAIRE ET DE
LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE**

Les membres du conseil ne participeront pas à cette journée de formation.

**AVIS DE MOTION
MODIFICATION AU RÈGLEMENT NUMÉRO 325 RELATIF
AUX NUISANCES**

Le conseiller Claude Dupont donne avis de motion qu'à une séance subséquente du conseil sera présenté pour adoption une modification au règlement numéro 325 relatif aux nuisances.

Adoptée

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

201509-161

Le conseiller Adrien Gagnon propose que la session soit close.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Pierre Therrien, maire

"Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal".

